

## Journée Portes Ouvertes du SICECO

**Vendredi 29 mars 2013**

À l'occasion des journées de l'énergie, initiées par le gouvernement dans le cadre du débat national sur la transition énergétique, le SICECO (Syndicat Intercommunal d'Énergies de Côte-d'Or) organise une journée Portes Ouvertes le vendredi 29 mars 2013. L'occasion pour tous (grand public, collectivités, entreprises ou encore bailleurs sociaux) de découvrir les missions que le SICECO développe sur son territoire.

### Participer aux Journées de l'énergie

Du 29 au 31 mars 2013, en ouverture de la semaine du développement durable, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie organise pour la première fois les Journées de l'énergie, l'un des grands rendez-vous du débat national sur la transition énergétique. Cet événement doit pouvoir permettre aux Français d'appréhender le monde de l'énergie : production, distribution, ...

Le SICECO, en tant qu'acteur de l'énergie en Côte-d'Or, s'engage pleinement dans le débat sur la transition énergétique. Il a donc décidé d'ouvrir ses portes au public le :

**Vendredi 29 mars 2013**  
**de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30**  
**9A Rue René Char - 21000 DIJON**

### Comprendre les missions du SICECO

Lors de cette journée, le public pourra découvrir les différents services proposés par le SICECO à ses communes adhérentes : de la gestion des services publics (distribution et fourniture d'électricité, distribution de gaz, éclairage public, ...) aux activités propres à l'énergie (Pré-diagnostics énergétiques du patrimoine bâti, chaufferies bois, certificats d'économies d'énergie, ...).

L'étude «Stratégie énergétique départementale», menée actuellement par le SICECO, en collaboration avec la DREAL, l'ADEME, la Région Bourgogne, le Conseil Général de la Côte-d'Or et le Grand Dijon, sera aussi présentée. Cette étude, labellisée dans le cadre du débat national, vise à définir les critères de choix en matière de déploiement des énergies renouvelables et de réseau. Il est question aussi de préparer l'avenir pour une meilleure maîtrise du coût d'accès à l'énergie pour tous les consommateurs. Les visiteurs pourront également proposer des idées ou émettre des suggestions dans le cadre du débat.

### Expérimenter la mobilité de demain

À l'échelle du département, le SICECO, en tant qu'autorité organisatrice de la distribution et de la fourniture d'électricité pour 665 communes, est impliqué dans la mobilité électrique afin d'anticiper et de maîtriser les éventuelles conséquences engendrées sur le réseau de distribution par la multiplication des véhicules électriques. Il a fait l'acquisition d'une voiture électrique et a équipé ses locaux de différentes bornes de recharge afin de les tester et d'étudier les impacts sur le réseau électrique. Le SICECO propose ainsi, lors de cette journée Portes Ouvertes, de tester la voiture électrique et de montrer les différentes possibilités de rechargement.

**Contact presse : Nathalie BLANC - 03 80 50 85 09 - [nblanc@siceco.fr](mailto:nblanc@siceco.fr)**

Créé en 1947, le SICECO est un établissement public de coopération intercommunale. Il regroupe 665 communes de Côte-d'Or qui, propriétaires des réseaux d'électricité HTA et BT, lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il est chargé de veiller au bon accomplissement des missions de service public de cette distribution, ainsi qu'au bon fonctionnement général des marchés de fourniture d'électricité.

Son rôle consiste également à informer et défendre les consommateurs. Dans le cadre de cette mission et depuis l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence, le SICECO a remarqué que ce dernier reste relativement fermé et difficile d'accès pour les fournisseurs alternatifs. Le Syndicat a aussi constaté des abus et des irrégularités dans les pratiques commerciales (vente forcée, démarchages intempestifs, ...). C'est la raison pour laquelle, il a décidé d'adhérer à la marque Clair'Énergie mise en place par sa fédération, la FNCCR, afin de l'exploiter sur le territoire de la Côte-d'Or sous la dénomination Clair'Énergie 21.

La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés est une mission de service public incluse dans le contrat de concession de distribution publique d'électricité. À ce titre, le SICECO contrôle le fournisseur d'énergie EDF Branche commerce, cosignataire du contrat avec ERDF. Il s'assure de la bonne application par les fournisseurs «historiques» du tarif social en électricité.